

## AVIS IMPORTANT

### Travaux de réfection de la route 257 sur les territoires des municipalités de La Patrie, du canton de Hampden, de Scotstown, du canton de Lingwick et de Weedon.

La MRC du Haut-Saint-François en collaboration avec les cinq municipalités désire vous informer qu'elle entreprendra prochainement des travaux de réfection de la route 257 sur une longueur de  $\pm 39,3$  km sur les territoires des municipalités concernées.

Sommairement, les travaux de réfection consistent :

- au remplacement de  $\pm 50$  ponceaux transversaux ;
- au scellement de fissures de la chaussée pavée existante sur  $\pm 0,8$  km ;
- à l'ajout d'une couche de pavage sur la chaussée pavée existante sur  $\pm 8,4$  km ;
- au rechargement granulaire et au traitement de surface triple à l'émulsion de bitume de la chaussée gravelée existante sur  $\pm 10,0$  km ;
- à la réhabilitation en profondeur de la chaussée pavée existante sur  $\pm 17,9$  km (pulvérisation, malaxage, rechargement granulaire et pavage) ;
- à la reconstruction complète de la chaussée pavée existante sur  $\pm 2,2$  km ;
- au marquage de la chaussée.

Afin d'assurer le bon déroulement des travaux et la sécurité de tous, des entraves à la circulation devront être mises en place lors de la réalisation des travaux. Étant donné la longueur du site ( $\pm 39,3$  km), les travaux seront réalisés de manière séquentielle selon un phasage prédéterminé afin de limiter les impacts pour les usagers de la route. Dans la majorité du temps, des chemins de détour seront mis en place afin de détourner la circulation sur divers chemins publics. Certains travaux devront toutefois être réalisés à demi chaussée avec un maintien de la circulation en alternance, aucun chemin de détour n'étant disponible pour ces secteurs. En tout temps, un périmètre de sécurité sera clairement défini sur le site des travaux. L'accès à cette zone, à moins d'une autorisation préalable d'un représentant de l'Entrepreneur, sera interdit aux piétons ainsi qu'aux véhicules. Afin d'assurer votre sécurité et la sécurité des travailleurs, vous devrez en tout temps respecter les consignes suivantes :

- la signalisation de détour ;
- les directives des signaleurs routiers ;
- les directives des véhicules escorte ;
- les corridors de circulation ;
- les clôtures, les rubans et les barricades de chantier ;
- toutes les autres mesures jugées importantes pour la réalisation des travaux.

Veillez également noter les éléments suivants :

- le début des travaux est prévu pour le **12 juillet 2021** ;
- la durée des travaux de la saison 2021 est estimée à  **$\pm 16$  semaines** ;
- certains travaux seront réalisés au printemps et/ou à l'été 2022 dont, notamment, les travaux de réhabilitation des chaussées pavées du secteur urbanisé de Scotstown et les travaux de traitement de surface du secteur gravelé du canton de Lingwick et de Scotstown (entre les routes 108 et 214) ;
- les dates et durées des travaux sont indiquées à titre informatif et sujettes à des modifications, le tout étant fonction des conditions climatiques rencontrées.

Nous comprenons que ces travaux pourront vous occasionner certains inconvénients. Sachez toutefois que les équipes de travail en place prendront les mesures nécessaires afin d'en minimiser les impacts. Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Pour suivre l'évolution des travaux, veuillez consulter le site de la MRC au [www.mrchsf.com](http://www.mrchsf.com) ou sur le site de l'une ou l'autre des cinq municipalités où se feront les travaux sur la 257 ainsi que sur la page Facebook de la MRC. Pour toute question d'importance, vous pouvez devenir ami Facebook de la MRC et pourrez par la suite poser votre question et une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.



Dominic Provost, directeur général